

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Je soussigné, Maître Benjamin NOBLINSKI, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « VXL NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à PARIS (7^{ème}), Rue Cognacq Jay numéro 19,

CERTIFIE et ATTESTE que ladite Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de notaires est dépositaire de la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR) correspondant à un apport en numéraires, versée en vue de la constitution d'une société devant présenter les caractéristiques suivantes :

- dénomination : 11B
- forme : Société par actions simplifiée
- siège social : 4 avenue Hoche, 75008, Paris
- capital social : MILLE EUROS (1 000,00€)

CONSTATE la réalité de la souscription et versement dont il s'agit.

Le souscripteur est :

La société **GGC Luxembourg SICAV-SIF**, agissant au titre du compartiment GGC Luxembourg SICAV-SIF - European Real Estate, société en commandite par actions à capital variable de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B220646.

A concurrence de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

A PARIS (75007),
L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,
LE PREMIER JUILLET,

Benjamin NOBLINSKI

VXL NOTAIRES

19, rue Cognacq-Jay
75007 PARIS



RCS Paris 319 427 100
TVA intracommunautaire
FR76 319 427 100

Membre d'une association agréée

Successeurs de Maîtres
Pierre Libault & Denis Rozès

Le règlement des honoraires
par chèque est accepté